

Soorts-Hossegor

infos

#3 | Juin 2020

**Chères concitoyennes,
chers concitoyens,**

Nous sortons progressivement de cette très longue période de confinement et petit à petit la vie reprend ses droits.

À des degrés divers, nous avons tous été touchés par cette crise sanitaire. Les conséquences économiques se feront sentir probablement longtemps, notamment pour ceux d'entre vous – artisans, commerçants, saisonniers, professionnels du tourisme et de la restauration – dont l'activité aura été quasiment à l'arrêt pendant trois mois.

Après les écoles, les commerces, les plages, les marchés, les hôtels, les restaurants et les bars reprennent enfin leurs activités. Les contraintes sont certes nombreuses mais tous ont la volonté de tout faire pour rattraper une partie du temps perdu.

La commune, les élus et les agents se sont mobilisés pendant cette période pour garantir la continuité des services, vous informer, vous soutenir et enfin préparer la sortie de crise et la saison touristique qui s'annonce.

Je tenais d'ailleurs à remercier toutes celles et ceux d'entre vous – bénévoles, associations, professionnels – qui se sont spontanément proposés pour



nous aider en apportant leurs compétences et leur temps. Merci aussi à tous ceux qui ont œuvré de leur côté pour préserver coûte que coûte leur activité permettant ainsi à la commune de maintenir qualité de la vie et attractivité.

C'est grâce à cet effort collectif que nous avons pu ouvrir nos écoles, nos accueils périscolaires et de loisirs, nos plages, nos halles et nos marchés, nos commerces, dans un temps record et toujours dans le respect des règles sanitaires faisant ainsi du déconfinement un succès malgré la complexité des protocoles imposés.

Comme le Premier ministre l'a annoncé le 28 mai l'assouplissement des contraintes, avec la levée des restrictions pour les plages, les bars et restaurants et surtout pour les déplacements à plus de 100 km, nous permet d'envisager une saison qui sans être normale – le feu d'artifice et les grandes manifestations comme le Salon du livre ou le Latinossegor ont dû être annulés –, sera néanmoins agréable avec, j'espère, une fréquentation touristique importante dans la station.

Quoi qu'il en soit nous aurons fait tout ce qui est de notre ressort pour offrir une ville et des plages propres et accueillantes, des espaces publics sécurisés par le dispositif habituel de nageurs sauveteurs, de vigiles

et de policiers municipaux complété d'un réseau de vidéo-protection performant et enfin, des marchés et des halles ouverts malgré les contraintes.

Comme vous le savez le deuxième tour des élections municipales pourra se tenir le 28 juin. Une très bonne nouvelle car il faut maintenant qu'une équipe puisse rapidement se mettre en place pour faire le bilan de l'impact de la crise sanitaire sur les finances communales et relancer les nombreux dossiers en cours ou à venir. Fort heureusement la situation financière de la commune était excellente fin 2019 mais il faudra peut-être réajuster certains projets pour tenir compte de la réalité économique.

Permettez-moi enfin de conclure cet éditorial avec un mot sur la situation de la Place et de la rue des Landais. Nous avons dû saisir le tribunal administratif le 22 mai dans le cadre d'une procédure de mise en péril imminent qui a entraîné la nomination d'un expert. Il a pour mission de s'assurer que toutes les habitations et les établissements du secteur ne présentent pas de dangerosité pour le public en raison de la faiblesse de leurs structures porteuses.

Nous alertons depuis avril 2018 les propriétaires et les gérants afin qu'ils entreprennent les travaux susceptibles de sécuriser leurs biens. Certains l'ont fait, d'autres pas ou insuffisamment. Un incident récent nous a contraints à prendre un arrêté de péril dont les résultats s'imposeront à tous. Nul ne peut aujourd'hui prétendre découvrir le problème et être pris au dépourvu.

Je vous souhaite, au nom de l'équipe municipale, de profiter pleinement de cette liberté retrouvée et je vous remercie de respecter les consignes sanitaires qui seules nous permettront de faire de ce déconfinement un succès.

Xavier Gaudio
Maire de Soorts-Hossegor

Soorts-Hossegor infos

Lettre d'information municipale éditée par la ville de Soorts-Hossegor
18, avenue de Paris
40150 Soorts-Hossegor
Tél. : 05 58 41 79 10

Directeur de publication :
Xavier Gaudio

Rédaction :
service communication

© Photographies :
A. Benoit (page 1), D. Tran,
J.-P. Plantey

Réalisation et Impression :
Altergraf • RCS 753 800 515



Soorts-Hossegor liberté retrouvée !



Premières semaines de liberté retrouvée : la ville se déconfinement progressivement et prépare sa saison estivale en suivant les directives sanitaires du Gouvernement. Les enseignants et une partie des élèves ont regagné leurs classes, la crèche accueille ses tout-petits, les commerçants lèvent leur rideau, les marchés et les halles reçoivent leur clientèle, les hôtels, cafetiers, bars et restaurants entrevoient enfin de nouvelles perspectives et les plages retrouvent une « dynamique » !

Depuis le 11 mai, la levée progressive du confinement marque le retour graduel à une vie « normale » à Soorts-Hossegor. La réouverture et la remise en fonctionnement des services destinés aux administrés et aux familles s'organisent avec de nouveaux protocoles d'accueil. Car réussir ce nouveau jalon dans la sortie du confinement implique le respect des gestes barrières et de la distanciation physique.

En mairie

La mairie a repris ses horaires habituels et accueille ses administrés en appliquant les consignes sanitaires afin que chacun puisse sereinement accéder à ses services. Comme dans beaucoup de lieux publics il faut désormais suivre un sens de circulation, respecter la distanciation physique matérialisée par des marquages au sol et privilégier le port du masque.



Le défi de la rentrée scolaire

Ils ont fait leur rentrée en deux temps, le 14 mai pour les cours préparatoires et les cours moyens 2, tandis que les grandes sections, cours élémentaires et cours moyens 1 reprenaient le 25 mai. Certains devront attendre septembre (petites et moyennes sections) pour retrouver les bancs de l'école.



Au total ce sont environ 130 élèves à Soorts-Hossegor et leurs professeurs qui redécouvrent leurs classes et les nouvelles règles imposées pour lutter contre la propagation du virus. Un protocole commun aux deux groupes scolaires de Soorts et d'Hossegor a en effet été mis en place grâce à la collaboration des enseignants et de la municipalité.

Casse-tête pour l'accueil périscolaire

L'accueil périscolaire a modifié ses horaires avec l'ouverture de l'accueil du matin de 8h à 8h45. Il a également mis en place une nouvelle organisation adaptée aux consignes sanitaires.

Lors de la pause méridienne, les enfants déjeunent désormais sur place dans leurs classes respectives avec un panier repas froid individuel préparé par le pôle culinaire. L'accueil du soir est quant-à-lui assuré pour chaque groupe scolaire de 16h30 à 18h.

Ce qui change à l'accueil de loisirs

Limité à 40 places et aux enfants scolarisés dans les écoles de la commune, l'accueil de loisirs est, pour l'heure, ouvert de 9h à 17h. Les enfants sont répartis en 4 groupes établis par tranches d'âge afin d'éviter le brassage. L'accueil du mercredi est assuré de 9h à 17h dans différentes salles.

Ces derniers retrouveront leur accueil de loisirs en juillet et en août de 9h à 17h30. Encore un peu de patience pour les plus grands car l'espace jeunes reste à ce jour fermé.

► DÉCONFINEMENT

Crèche : mode d'emploi

La crèche redouble de vigilance pour les tout-petits et c'est dans une véritable forteresse sanitaire que les enfants sont accueillis.

Le protocole impose un sens de circulation, le port de surchaussures et de masques, la désinfection des jouets, des poignées de portes et des sols deux fois par jour, la distanciation des matelas et bien d'autres précautions. Si un cas de COVID-19 était détecté la fermeture de la crèche serait immédiate et pour 48h avec désinfection totale des locaux.



Sortez masqués !

Depuis l'annonce du déconfinement, la municipalité avec l'aide du Centre Communal d'Action Sociale et sous l'égide de l'adjoint au maire Henri Arbeille, a souhaité doter chaque habitant d'un masque barrière en tissu, lavable et réutilisable conçu selon les normes en vigueur de l'AFNOR.

Plus de 4 500 masques ont été distribués au jaï alai, par voie postale ou par portage dans le strict respect des règles sanitaires. Contenir l'épidémie reste une priorité absolue. Si les gestes barrières et les mesures de distanciation physique doivent être scrupuleusement appliqués, à cela doivent s'ajouter les protections individuelles que constituent les masques.

Pour les personnes qui n'auraient pas encore retiré leur masque, elles peuvent se signaler auprès du CCAS au **05 58 41 79 10** ou par mail à masque@hossegor.fr.

► TOURISME



Suite à l'annonce d'Edouard Philippe, l'activité touristique entrevoit la perspective d'une saison à minima se profiler tout d'abord avec la réouverture des hôtels, des cafetiers, des bars et des restaurants et aussi grâce à la levée de la restriction de déplacement en France.

À nous la plage !

Le 16 mai dernier, grâce au travail mené conjointement avec le Syndicat Mixte de Gestion des Baignades Landaises, Hossegor obtenait l'autorisation de la préfecture d'ouvrir ses plages en mode "dynamiques" puis le 21 mai une dérogation pour permettre une ouverture dès 6h du matin.

Les usagers ont ainsi expérimenté la plage dynamique, un nouveau concept où le transat, la bronzette et la lecture au soleil étaient proscrits au profit de la marche, la course, le surf, la pêche et autres sports individuels et dynamiques. Aujourd'hui la ville aborde la 3^e phase dans sa sortie du confinement avec prudence et se réjouit de pouvoir lever toutes ces restric-

tions d'accès aux plages et d'ouvrir la surveillance des baignades. Bien sûr un protocole strict de gestes barrières et de distanciation physique devra être observé pour les usagers et des panneaux signalétiques indiqueront les consignes sanitaires aux entrées des plages. 41 nageurs sauveteurs et 3 CRS composeront l'équipe de surveillance cet été.

Surveillance des plages

Plage Sud > Du 2 juin au 3 juillet de 12h30 à 18h30 + Du 4 juillet au 30 août de 11h à 19h + Du 31 août au 27 septembre de 12h30 à 18h30. Les week-ends des 3/4 et 10/11 d'octobre de 12h30 à 18h30 // **Plage Centrale** > Du 6 juin au 3 juillet de 12h30 à 18h30 + Du 4 juillet au 30 août de 11h à 19h + Du 2 septembre au 20 septembre de 12h30 à 18h30 // **Plage de la Gravière** > Les 27 juin et 3 juillet de 12h30 à 18h30 + Du 4 juillet au 30 août de 11h à 19h // **Plage Naturiste** > Du 13 juin au 3 juillet de 12h30 à 18h30 + Du 4 juillet au 30 août de 11h à 19h + Du 31 août au 6 septembre de 12h30 à 18h30 // **Plage des Chênes-Lièges** > Du 13 juin au 13 septembre de 12h30 à 18h30 // **Plages Blanche, du Parc et du Rey** > Du 4 juillet au 23 août de 12h30 à 18h30

TOURISME

Faites votre marché

Vous pourrez compter sur les producteurs du marché de pays de Soorts, les halles et le marché d'Hossegor cet été pour créer l'ambiance traditionnelle des vacances et profiter d'une offre de proximité et de qualité.

Le marché forain a lancé sa saison le 24 mai dernier. Il vous accueille de 9h à 13h30 au rythme des dimanches jusqu'à début novembre, des mercredis jusqu'à fin septembre et des vendredis jusqu'à mi-septembre. Les stands plus espacés ont été réorganisés pour assurer la distanciation physique et le respect des règles sanitaires.

Jours de marché

Marché forain d'Hossegor

Tous les mercredis, vendredis et dimanches de 9h à 13h30.

Marché de producteurs de Soorts

Tous les samedis matins de 8h à 13h.

Les Halles d'Hossegor

Tous les jours de 8h à 15h.

Privilégiez le vélo

C'est une petite consécration pour le vélo qui, depuis le covid-19, est reconnu comme mode de déplacement à privilégier.

Dès cet été, de nouveaux adeptes pourraient rejoindre les voies douces déjà très fréquentées alors la municipalité s'applique à anticiper une prochaine affluence. Suite à un travail mené conjointement avec la SPSH, elle a mis en place 250 nouveaux racks à vélo sur des points identifiés comme passants et supprimé les trottoirs partagés sur l'avenue de la Grande Dune au profit de l'avenue de la Côte d'Argent. Enfin, elle invite les vélos à poser pied-à-terre aux heures de pointe dans l'hyper-centre.



Place des Landais, l'activité reprend

Le 22 mai, en raison de la dangerosité des structures porteuses de certains bâtiments, la municipalité a lancé une procédure de péril imminent sur la place des Landais afin de protéger le public de tout risque. L'expert nommé par le tribunal administratif doit désormais statuer au regard des études de structures présentées par chaque propriétaire pour lever l'état d'urgence ou le cas échéant mandater des travaux.

Ainsi on peut espérer qu'ils soient nombreux à réouvrir et profiter de la saison estivale car certains ont déjà réalisé ces consolidations suite aux différentes alertes de la mairie depuis 2018. D'autres, en revanche, devront lancer d'urgence un programme de consolidation afin de pouvoir continuer à ouvrir leurs commerces. Aujourd'hui c'est en mode « restauration terrasse » et/ou « vente à emporter » que la majorité des commerces débutent la saison estivale pour le plus grand plaisir des premiers vacanciers.



Travaux bruyants

En raison de la crise sanitaire, l'arrêté municipal du 22 avril 2020 autorisera exceptionnellement cet été les travaux bruyants réalisés par des professionnels du lundi au vendredi de 9h à 12 et de 14 à 18h uniquement. (hors week-end et jours fériés). Les chantiers seront rigoureusement encadrés et chacun fera l'objet d'une déclaration préalable en mairie afin d'éviter les abus.

Stationnement payant

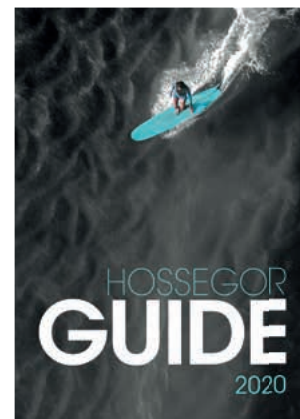
À compter du 2 juin et jusqu'au 30 octobre, le stationnement redevient payant sur l'avenue du Touring Club de France et l'avenue Paul Lahary, ainsi que sur les places Pasteur et de la Concorde. À partir du 1^{er} juillet, il sera payant également sur la place des Pins Tranquilles et celle du marché jusqu'au 30 septembre. En raison du contexte sanitaire, nous vous invitons à privilégier le paiement via l'application

Flowbird pour éviter tout contact avec l'horodateur. (À noter : l'application Whoosh devient Flowbird).

Rendez-vous

// **Dès le 10/06** : Rendez-vous dans les barthes à l'observatoire pour une exposition de photos de Francis Arotçarena sur le thème « Les oiseaux des barthes », l'occasion de mieux connaître la diversité des espèces qui vivent dans cette zone humide protégée.

L'office de tourisme réouvre ses portes



L'office de tourisme lance sa saison. Il réouvre ses portes dans un premier temps les matins de 9h à 12h30 et jusqu'à 13h les jours de marché.

Il met d'ores et déjà à disposition des touristes son guide et plan de la ville 2020, sort une nouvelle collection d'articles exclusifs « Hossegor » réalisés en partenariat avec des créateurs et artistes locaux et propose cette année une boutique en ligne sur hossegor.fr. Sa vidéo tournée pendant le confinement et montrant la station déserte a été vue près de 500 000 fois et diffusée sur les réseaux du monde entier.

+ d'infos : www.soorts-hossegor.fr

INFOS PRATIQUES

// 2^e tour des Municipales

La date du second tour des élections municipales, sous réserve d'une confirmation le 10 juin, **est fixée au dimanche 28 juin**.

Toutes les précautions seront prises afin que vous puissiez venir nombreux voter en toute sécurité dans le strict respect des conditions sanitaires requises.